MAIRIE DE PARIS

PARIS ET LES DROITS HUMAINS À L'INTERNATIONAL

DOSSIER DE PRESSE

DÉCEMBRE 2018

70 ANS
DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME
#STANDUP4HUMANRIGHTS

Couverture :
Liberté, Egalité, Fraternité,
par Shepard Fairey
186 rue Nationale 75013 Paris
© Jean-Baptiste Gurliat, Ville de Paris

SOMMAIRE

Mot d'introduction d'Anne Hidalgo **2**
Maire de Paris

Édito de Patrick Klugman **3**
adjoint à la Maire de Paris en charge des Relations internationales et de la Francophonie

Une campagne pour les droits humains **4**
Un parcours 4
Une exposition 5

Paris et les droits humains **6**
Paris, ville solidaire 6
Paris, ville refuge 8
Paris, ville engagée 9

MOT D'INTRODUCTION

L'engagement international de Paris, capitale emblématique des droits de l'Homme, permet de promouvoir notre vision d'une ville solidaire, fermement attachée à ses valeurs, de partager notre lutte contre les injustices et les inégalités, de rendre effectifs les droits humains fondamentaux, sociaux, économiques, démocratiques, pour tous, où qu'ils se trouvent.

La crise qui frappe notre monde est globale, à la fois écologique, sociale et morale. Je suis convaincue que la défense des droits humains et le combat pour l'environnement ne forment qu'un seul et même combat. Ce sont très souvent les populations les plus fragiles – les plus pauvres, les migrants, les femmes et les enfants - qui sont les premières victimes du réchauffement climatique – ce qui les rend aussi plus vulnérables aux atteintes aux droits.

C'est par conséquent d'un seul et même mouvement que nous devons lutter contre le changement climatique, défendre une croissance mondiale plus juste et plus inclusive et combattre les atteintes aux droits fondamentaux des individus.

C'est ainsi que nous relèverons les défis du monde nouveau : un monde que nous voulons plus écologique, plus juste et plus solidaire, et en un mot, plus respectueux de notre Humanité.

ÉDITORIAL

À Paris, il y a 70 ans, le 10 décembre 1948, les 58 pays qui constituaient alors l'Assemblée Générale des Nations Unies se sont réunis pour adopter la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils faisaient ainsi du respect et de la dignité de l'être humain, des principes garantis par les États et protégés par la communauté internationale.

Dans le contexte actuel de multiplication des conflits, de montée des extrémismes et de dérive autoritaire de nombreux régimes, la Déclaration universelle des droits de l'Homme reste plus que jamais, une référence indispensable.

Les villes sont confrontées avec une acuité particulière aux grands défis du monde contemporain comme aux conséquences des crises économique, sociale et environnementale. Elles ont un rôle essentiel à jouer.

Notre ville a une responsabilité particulière : celle que lui confère son Histoire. C'est pourquoi nous devons défendre sans relâche les droits de l'Homme partout où ils sont bafoués. Ce combat est cœur de l'identité de Paris.

Patrick Klugman
Adjoint à la Maire de Paris
en charge des Relations Internationales
et de la Francophonie

UNE CAMPAGNE POUR LES DROITS HUMAINS

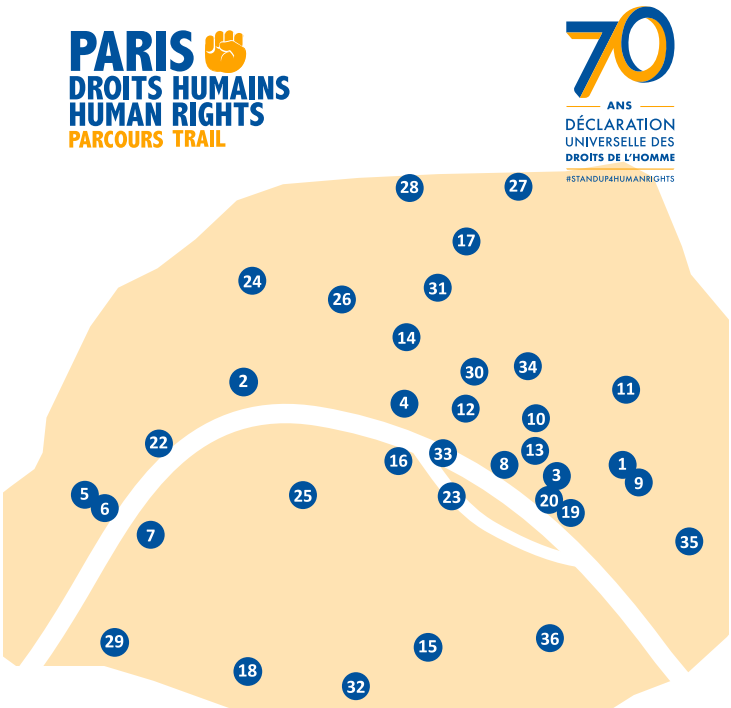

LIEUX PLACES

1 · Place de la Bastille
2 · Place de la Concorde
3 · Musée Carnavalet
4 · Jardin des Tuileries
5 · Palais de Chaillot
6 · Parvis des Droits de l'Homme
7 · Tour Eiffel
8 · Hôtel de Ville
9 · FIDH
10 · Square du Temple - Elie Wiesel
11 · Allée Zabel Essayan
12 · Jardin Nelson Mandela
13 · Musée Picasso
14 · Palais Garnier
15 · Bibliothèque Maria Tsvetaïeva
16 · Place Mahmoud Darwich
17 · Bateau Lavoir
18 · La Ruche
19 · Cité Internationale des Arts
20 · Mémorial de la Shoah
21 · Jardin de la mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda
22 · Statue du Père Komitas
23 · Pont Saint-Michel
24 · Place du Général Catroux
25 · Allée Sonia Rykiel
26 · Place de l'Europe - Simone Veil
27 · Station Rosa Parks
28 · Station Diane Arbus
29 · Maison des Journalistes
30 · 64 rue Montorgueil
31 · Promenade Coccinelle
32 · Place des droits de l'enfant
33 · Parc Rives de Seine
34 · Place de la République
35 · Place de la Nation
36 · "Liberté, Égalité, Fraternité" par Shepard Fairey

LE PARCOURS DROITS HUMAINS

C'est à Paris que les États membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'Homme trois ans après la fin de la Seconde guerre mondiale après avoir fait le constat que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme » avaient conduit « à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ». Les Nations Unies ont alors fixé une norme commune pour tous les pays faisant du respect et de la dignité de l'être humain des valeurs universelles protégées par la communauté internationale.

Paris incarne au quotidien la défense des droits humains, au détour d'une place, d'un lieu, d'une œuvre. **Un parcours retraçant des lieux historiques ou symboliques, durables ou éphémères permet aux Parisien.ne.s de s'approprier une histoire et de découvrir ou redécouvrir la capitale sous un nouveau jour.**

EXPOSITION

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ILLUSTRÉE

La Ville de Paris accueille l'exposition anniversaire des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme à Paris-Rendez-vous du 5 au 29 décembre 2018. ELYX, ambassadeur digital des Nations Unies y présente les 30 articles aux côtés de dessins d'écoliers parisiens ayant travaillé sur la Déclaration.

ELYX, ambassadeur digital des Nations Unies

ELYX est un personnage créé en 2011 par l'artiste français Yacine Aït Kaci. Il incarne l'universalité et l'inclusion à travers une forme qui ne le détermine ni culturellement, ni ethniquement. Érigé en une véritable personnalité virtuelle, ELYX est devenu en 2015 le premier (et unique) ambassadeur digital des Nations Unies.

Une exposition itinérante de Paris à New-York

La Journée internationale des droits de l'Homme du 10 décembre marque le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Ce moment de célébration doit être un temps de prise de conscience et d'action. Les droits de l'Homme doivent être défendus et protégés et cette responsabilité incombe à chacun d'entre nous.

En 2014, les Nations-Unies édite une version de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme avec ELYX. Elle est largement diffusée sur le web où elle est traduite dans plus de 400 langues. Ainsi naît l'Exposition itinérante avec le soutien de la Ville de Paris, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), du Parlement Européen et du Centre d'Information Régional de l'Europe de l'Ouest des Nations-Unies (UNRIC). L'exposition est présentée simultanément au siège de l'ONU à New-York et à l'Hôtel de Ville de Paris.

Un photomaton avec ELYX et des articles de la déclaration est en place dans l'exposition jusqu'au mercredi 12 décembre

Exposition jusqu'au 29 décembre à l'espace Paris Rendez-vous 29 rue de Rivoli - 75004 Paris

quefaire.paris.fr

© Joséphine Brueder, Ville de Paris

PARIS ET LES DROITS HUMAINS À L'INTERNATIONAL

C'est à Paris qu'ont été adoptées la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Personnages illustres, peuple de Paris, ce sont autant de femmes et d'hommes qui ont construit notre capitale, qui se sont révoltés, qui ont résisté à l'Occupation, qui ont connu la barbarie et qui se sont toujours relevés, plus forts et plus unis.

Ce rôle, Paris, fidèle à son Histoire et à ses valeurs, l'assume pleinement, sur son propre territoire mais aussi dans le cadre de sa politique internationale.

PARIS, VILLE SOLIDAIRE

Paris est solidaire avec les populations sinistrées par des conflits armés, des catastrophes naturelles ou des crises sanitaires. Depuis le début de la mandature, la Ville de Paris dédie chaque année une partie de son budget international à des « aides d'urgence » : **plus de 2 millions d'euros ont été attribuées depuis 2014 à des ONG françaises spécialisées en soutien aux populations victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles.** 1.520.000€ pour les populations victimes de conflits, et 500.000€ pour les victimes des catastrophes naturelles et des crises sanitaires.

Ces aides permettent de financer des programmes alimentaires, l'accès à l'eau et à assainissement, aux soins primaires, des kits d'hygiène, la mise à l'abri, le soutien aux infrastructures, du matériel et consommables médicaux, des médicaments, ou encore un soutien psychologique et post-traumatique.

En 2018, 155.000€ ont déjà été attribués, dont 75.000€ au Comité International de la Croix-Rouge pour son intervention auprès des victimes du conflit syro-irakien, 50.000€ à l'association Médecins du Monde pour son action auprès des victimes du conflit israélo-palestinien et 30.000€ à l'association SOS Méditerranée pour ses sauvetages en mer des migrants tentant de rejoindre l'Europe.

UN SOUTIEN PARTICULIER À DEUX CRISES HUMANITAIRES

Au Yémen, où le conflit entre les forces gouvernementales et Houthistes a plongé le pays dans ce qui représente désormais la plus grave crise humanitaire au monde. Aux victimes des combats s'ajoutent 35. 000 déplacés et plus de 22 millions de personnes - soit 75% de la population du pays – dans l'attente d'une aide humanitaire. **Une aide de 140.000€** sera proposée au Conseil de Paris pour venir en aide aux populations victimes :

- 60.000€ à l'ONG Action contre la Faim pour ses activités de détection et de traitement de la malnutrition chez les nouveaux nés, enfants, femmes enceintes sur place ;
- 40.000€ à l'ONG CARE France pour ses activités de création et de réhabilitation de points d'eau et de réseaux d'assainissement, de distribution de kits d'hygiène à destination de 50 000 personnes dans le gouvernorat d'Aden ;
- 40.000€ à l'ONG Médecins du Monde pour son action sanitaire dans le gouvernorat de Sanaa.

Le camp 27 à Teknaf, Bengladesh © Première Urgence Internationale

Au Bangladesh, qui connait de graves troubles politiques, où se sont réfugiés près d'un million de Rohingyas ayant fui la Birmanie, sans perspectives durables et dans une situation humanitaire préoccupante, avec notamment des traumatismes psychologiques systématiques, des violences liées au genre, un accès limité aux structures de santé primaire et services de base tels que l'eau, l'électricité ou l'assainissement. Un soutien important avait déjà été apporté en 2017 par la Ville de Paris à la minorité Rohingya, persécutée et victime des pires exactions et crimes en Birmanie. **Une aide de 120.000€** sera proposée :

• 40.000€ à l'ONG Première Urgence Internationale, pour ses activités de réhabilitation des infrastructures en eau et assainissement, la mise en place d'un système de gestion des boues, et la sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'hygiène, à destination de 73.000 réfugiés dans le camp de Teknaf

• 50.000€ à l'ONG Électriciens sans Frontières pour son travail de formation de 20 apprentis Bangladais et Rohingyas, qui électrifieront les camps de réfugiés de Ghumdhum et Balukhali, la mise en œuvre de 100 kits solaires, 700 lampes solaires et 50 lampadaires solaires, destinés à améliorer la sécurité, en particulier pour les femmes

• 30.000€ à l'ONG Médecins du Monde, pour le renforcement des structures de santé en matière de soins primaires, soutien psychosocial, santé mentale et violences basées sur le genre, à destination des 31.287 habitants du camp 14.

Cette solidarité des Parisiennes et des Parisiens vis-à-vis des réfugiés Rohingyas se heurte désormais à l'intolérable et incompréhensible silence de la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi. Alors que le dernier rapport de l'ONU, présenté au Conseil de Sécurité le 24 octobre dernier, affirme que le génocide continue, Aung San Suu Kyi n'a non seulement pas pris position mais elle a au contraire défendu la condamnation à 7 ans de prison de deux journalistes de Reuters pour leurs enquêtes sur les massacres des Rohingyas. Dans ce contexte de multiples violations des droits humains constatées, la Maire de Paris proposera **le retrait la Citoyenneté d'Honneur décernée à Aung San Suu Kyi** lors du Conseil de Paris. Il s'agit d'un geste symbolique fort, sans précédent dans l'histoire de la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris.

Cette solidarité internationale trouve sa continuité à Paris où un premier « Plan d'accueil des réfugiés » a été mis en place en 2015 avec les associations et partenaires engagés, pour accueillir dignement ces personnes qui fuient les conflits armés et les atteintes à leurs libertés fondamentales, pour chercher refuge ailleurs.

Lors de Nuit Blanche 2018, dédiée au cinéaste ukrainien Oleg Sentsov, Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris © Ville de Paris

PARIS, VILLE REFUGE

UN REFUGE POUR LES JOURNALISTES

Depuis plusieurs années, la Ville apporte son soutien à la Maison des Journalistes, structure unique au monde où des journalistes persécuté, menacés dans leur pays, peuvent trouver refuge. Une trentaine de journalistes en exil sont ainsi hébergés chaque année et une soixantaine d'autres accompagnés grâce notamment à la subvention annuelle de 34.000€ de la Ville et la mise à disposition des locaux à tarif modéré dans le 15e arrondissement.

UN REFUGE POUR LES ARTISTES

La Ville a rejoint en 2011 **l'ICORN** (International Cities of Refuge Network), le réseau international des « villes-refuges » pour les artistes en exil. Paris s'engage ainsi à accueillir chaque année, en partenariat avec la Cité Internationale des Arts, un artiste ou écrivain menacé dans son pays. Cette année, c'est la journaliste et défenseure des droits humains bahreïnie Nazeeha Saeed qui a trouvé refuge à Paris.

UN REFUGE POUR LES ÉLUS LOCAUX

À l'instar des journalistes ou des défenseurs, les maires et élus locaux sont aussi devenus des cibles. Qu'il s'agisse des maires de Dakar, de Chisinau, de Cotonou, de Niamey, de Caracas ou encore des maires kurdes de Turquie (plus d'une centaine de maires arrêtés en 2016), les élus locaux, garants de la démocratie locale, sont de plus en plus nombreux à être pourchassés, enfermés, assignés à résidence pour ce qu'ils représentent. Dans de nombreuses situations, ces élus pourtant légitimement désignés par le suffrage universel, ont été remplacés par des représentants de l'État central, souvent dans des conditions brutales.

La Ville de Paris a souhaité rappeler son attachement à la préservation de la démocratie locale par l'adoption à l'unanimité du Conseil de Paris d'un vœu appelant à la protection des maires en danger à travers le monde et à la création d'un « **Observatoire international des maires en danger** ». L'Observatoire sera créé dans les prochaines semaines et hébergé au sein du Barreau de Paris, aux côtés de l' « Observatoire des avocats en danger », qui mène un travail similaire, en soutien aux avocats menacés. Il assurera un travail de veille des atteintes aux droits des élus locaux, complété par la mise en œuvre effective de dispositifs de protection, et par un plaidoyer visant à créer un statut protecteur des « maires en danger ».

LA CITOYENNETÉ D'HONNEUR : UNE PROTECTION PARTICULIÈRE DE PARIS

La Ville de Paris attribue de façon exceptionnelle sa Citoyenneté d'Honneur à des personnes s'étant particulièrement illustrées dans la défense des droits humains, afin de les protéger et de reconnaitre leurs combats comme les nôtres. En 2018, nous avons attribué cette reconnaissance au cinéaste ukrainien **Oleg Sentsov**, militant pro-européen emprisonné en Sibérie pour s'être opposé à l'annexion de la Crimée par les forces spéciales russes, ainsi qu'à **Nabeel Rajab**, secrétaire général adjoint de la FIDH, emprisonné au Bahreïn après avoir dénoncé la participation de son pays à la guerre au Yémen.

PARIS, VILLE ENGAGÉE

La politique de la Ville de Paris en faveur des droits humains à l'international s'incarne par sa solidarité, sa protection mais aussi par l'engagement de notre collectivité aux côtés de ceux qui défendent ces droits au quotidien.

DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE ET DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

La Ville s'engage régulièrement aux côtés de l'association Reporters sans frontières dans des actions de plaidoyer : **pour dénoncer** la situation de journalistes français emprisonnés comme ce fût le cas en 2017 pour Mathias Depardon et Loup Bureau alors détenus en Turquie, **pour sensibiliser** l'opinion publique et les médias français sur la situation extrêmement grave dans laquelle se trouvent les journalistes en Turquie avec une campagne au pochoir par l'artiste C215 sur du mobilier urbain des portraits de journalistes turcs, **pour marquer la solidarité de Paris** en nous rassemblant et en éteignant la Tour Eiffel le 1er novembre, veille de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes contre les journalistes.

Paris apporte également son aide à des projets d'ONG pour défendre la liberté de la presse et le droit d'informer comme le soutien à Radio Erena, seule radio libre érythréenne qui émet depuis Paris, ou au Centre de protection pour les femmes journalistes afghanes à Kaboul.

Depuis 2012, la Ville soutient et accueille la cérémonie de remise du **Prix photographique international Lucas Dolega**, photojournaliste franco-allemand tué le 17 janvier 2011alors qu'il couvrait la Révolution tunisienne. Ce prix vise à soutenir et accompagner le travail exercé dans des zones à risques par des photojournalistes professionnels indépendants qui, par leur engagement personnel et la qualité de leur travail, auront su témoigner de leur attachement à la liberté de l'information.

Un migrant clandestin souffrant de troubles psychiatriques, emprisonné en Lybie.
© Narciso Contreras, Prix Lucas Dolega 2018

LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES

La Ville de Paris s'est engagée à renforcer sa politique à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous ses domaines d'intervention : en luttant contre les violences faites aux femmes, en rendant plus visibles les femmes, et en leur garantissant un meilleur accès aux soins et à la santé.

Paris offre un espace de parole à des personnalités, telle la lauréate du prix Sakharov 2017, Lamiya Aji Bashar, porte-parole des victimes des violences sexuelles de Daesh, qui était venue témoigner devant vous du combat qu'elle mène pour faire reconnaitre ce crime organisé contre les femmes yézidies. C'est aussi le docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix cette année, que nous avions accueilli à l'Hôtel de Ville pour témoigner de l'utilisation du viol comme arme de guerre et des crimes sexuels commis sur les femmes en République démocratique du Congo.

Au titre de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, la ville subventionne chaque année des projets dont la majorité des bénéficiaires sont des femmes. Ce soutien ciblé, qui s'incarne à travers la prévention de la transmission mère-enfant et une prise en charge globale des femmes, représente près de 1,8 million d'euros par an. Paris participe également au renforcement de la planification familiale et de la protection maternelle et infantile dans plusieurs villes francophones d'Afrique et se mobilise contre la traite et l'exploitation sexuelle des femmes en apportant son soutien à des projets de prévention et protection des jeunes migrantes nigérianes entre la France, la Libye et le Nigéria avec l'association ECPAT France.

La Ville de Paris soutient l'accès à l'éducation des filles et a ainsi subventionné en 2018 l'association Plan International à hauteur de 35.000€ pour son action dans les quartiers défavorisés de Yaoundé au Cameroun. L'engagement au soutien des droits des enfants est une de nos priorités et il se poursuivra l'an prochain alors que **2019 marquera le trentième anniversaire de la Convention Internationale des droits des enfants.**

Lamiya Aji Bashar, yézidie et lauréate du prix Sakharov, reçue par le Conseil de Paris
© Henri Garat, Ville de Paris

Stèle en mémoire des victimes du génocide des Khmers rouges au Cambodge © Guillaume Bontemps, Ville de Paris

LES DROITS DES LGBTQI+

La défense des droits des personnes LGBTQI+ à l'international est un engagement de la Ville qui fait écho à notre politique parisienne.

Alors que l'homosexualité est encore considérée comme un crime et passible de la peine de mort dans 75 pays, la Ville de Paris affiche son soutien à ceux qui se battent pour préserver ou faire progresser les droits des personnes LGBTQI+. Cet engagement passe par le soutien à l'émergence d'un réseau associatif L.G.B.TQI+ dans l'espace francophone mondial. Ce réseau, en cours de préfiguration, a été initié en août 2017 à Montréal et contribue à développer les échanges et la formation de militants de différents pays francophones.

L'engagement de notre ville passe aussi par la reconnaissance de ceux qui se battent quotidiennement pour défendre et affirmer ces droits fondamentaux. C'est pourquoi, nous avons créé en mai dernier **le « Prix international de Paris pour les droits LGBT », qui sera remis à nouveau le 17 mai** prochain lors de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Certains événements tragiques de l'Histoire ont révélé la barbarie dont les hommes sont capables. Notre engagement pour les droits humains doit s'adosser à un indispensable travail de mémoire et de transmission.

Ce travail prend la forme de nombreux hommages et commémorations : déplacement du Conseil de Paris à Auschwitz en 2015 pour le 70ème anniversaire de la libération des camps de la mort ; exposition exceptionnelle à l'Hôtel de Ville sur le génocide arménien en 2015 ; inauguration du « jardin de la mémoire » au parc de Choisy en hommage aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda en 2017.

Différents lieux ont été érigés dans l'espace public pour permettre aux habitants et visiteurs de Paris de souvenir. **Cette année, une stèle a été inaugurée au parc de Choisy, en partenariat avec les associations cambodgiennes, pour rendre hommage aux victimes du génocide commis par les Khmers rouges au Cambodge.**

C'est désormais le seul monument au monde qui commémore ce génocide, après le retrait de l'espace public de son équivalent à Phnom Penh.

En 2019, nous commémorerons à l'Hôtel de Ville le 25ème anniversaire du génocide des Tutsi au Rwanda et inaugurerons en 2019 une stèle qui remplacera la plaque commémorant la mémoire des nombreux algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961.

70 ANS
DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME
#STANDUP4HUMANRIGHTS

PARIS ET LES DROITS HUMAINS À L'INTERNATIONAL

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT : ANTOINE DEMIERE
01 42 76 49 61 - presse@paris.fr

Ville de Paris - Délégation Générale aux Relations Internationales - Dec.2018